

**Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal de l'arpeje
Le 26 mai 2021 à 20h00 – Halle polyvalente de Cudrefin**

M. Albert Gavillet, Président du Conseil intercommunal de l'arpeje, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée et au Comité de direction.

1. Liste des présences

Une liste des présences a été signée par les délégué·e·s lors de leur arrivée. 24 délégué·e·s ont été convoqué·e·s, 16 sont présent·e·s.

Sont excusés : MM. Dominique Bréa, Maxime Corthésy, Jean-Christophe Delafontaine, Pascal Lambert, André Maeder et Tony Ruano.

Sont présent·e·s pour le Comité de direction : Mmes Mireille Schaer et Anne-Lise Stritt, et M. Gaetan Aeby.

Sont absent·e·s : Mme Mireille Mesquita et MM. Pascal Buache et Christian Kolly. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour, tel que présenté, est approuvé à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 31 mars 2021

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

4. Election(s) et assermentation(s)

Aucune assermentation pour le Conseil de ce jour.

5. Communications du Comité de direction

M. Albert Gavillet donne la parole au Président du Comité de direction, M. Gaetan Aeby.

Ce dernier annonce la possibilité d'obtenir, sur demande, un relevé mensuel ou journalier des consommations prises par les élèves au réfectoire du Collège de Sous Ville. Un exemple de relevé de consommations est projeté aux délégués.

M. Gaetan Aeby indique qu'un accès direct au compte et un relevé détaillé restent les objectifs de l'arpeje, mais, pour l'instant, ce système est trop onéreux à mettre en place pour le restaurateur.

6. Rapport annuel de gestion de la direction de l'ASIA

Une copie du rapport a été envoyée à tous les délégués avec la convocation. Dès lors ce dernier n'est pas lu.

Le rapport annuel de gestion de l'ASIA ne suscite aucune question.

M. Albert Gavillet donne la parole au Président du Comité de direction.

M. Gaetan Aeby rappelle le chemin parcouru par l'ASIA, aujourd'hui l'arpeje, en cinq années de législature.

L'arpeje compte maintenant 58 collaborateurs, a ouvert des structures dans toutes les communes et a élargi son offre de places d'accueil préscolaire et parascolaire.

M. Gaetan Aeby remercie et salue les communes pour leur soutien, l'ensemble de ses collègues, les collaborateurs et collaboratrices de l'arpeje, ainsi que sa Directrice, Mme Laurence Duvoisin pour tout le travail effectué.

7. Présentation des comptes 2020/ rapport de la Commission de gestion et de finance/ adoption

Les comptes 2020, établis par le Comité de direction et la Directrice de l'ASIA sont présentés par M. Albert Gavillet, chapitre par chapitre. Des explications plus détaillées sont fournies lors de l'analyse des différents postes au budget.

La discussion est ouverte entre chaque chapitre

Compte 1 : Conseil intercommunal et Comité. Il ne suscite pas de question.

Compte 2 : Finances. Il ne suscite pas de question.

Compte 3 : Bâtiments. Il ne suscite pas de question.

Compte 5 : Formation et jeunesse. Le Président énonce chaque structure et activité. Il ne suscite pas de question.

Comptes par nature : Ils ne suscitent pas de question.

Comptes de bilan : Ils ne suscitent pas de question.

Etat de la dette : Il ne suscite pas de question.

M. Gaetan Aeby informe les délégués qu'il n'y a pas eu d'amortissement extraordinaire pour l'année 2020 mais un amortissement ordinaire grâce à la subvention de CHF 500'000 du canton pour la halle multisport.

Conclusion :

Le coût effectif par élève budgété en 2020 passe de CHF 4'438.15 pour 1311 élèves à CHF 4'231.09 pour 1345 élèves, soit une diminution de CHF 207.06 par élève (-4.67%).

M. Albert Gavillet remercie le Comité de direction et sa Directrice pour le bilan de l'année 2020 et leur bonne gestion malgré la pandémie et les coûts supplémentaires dus à cette dernière.

Le Président ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Les rapports sont annexés au procès-verbal.

La lecture desdits rapports n'est pas demandée.

Le Président remercie la Commission de gestion et des finances pour son travail, et ouvre la discussion.

La parole n'est pas demandée, les comptes sont soumis au vote à main levée.

Décision : les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.

8. Propositions individuelles et divers

Mme Coraline Sandoz-Otheneret prend la parole au nom du Conseil d'établissement. Elle informe que le Conseil a accordé aux élèves deux demi-journées de congé pour les promotions, soit le vendredi 2 juillet 2021.

Malgré les démissions tout au long de cette législature et le poste de Président resté vacant, le Conseil d'établissement a permis d'échanger et de réfléchir sur plusieurs problématiques (réfectoire, utilisation du natel) avec les différents représentants concernés par la vie de l'établissement scolaire.

Mme Coraline Sandoz-Otheneret souligne l'importance de ce lieu de discussion et remercie Mme Laurence Duvoisin, Directrice de l'arpeje, pour la qualité de ces échanges.

Le Président, M. Albert Gavillet, remercie, en cette fin de législature, les délégués pour leur présence et la qualité des débats, les communes pour leur soutien et leur engagement auprès de la jeunesse. Il remercie également Mme Laurence Duvoisin pour sa contribution au développement de l'arpeje.

M. Albert Gavillet indique la date de convocation à l'installation et à l'assermentation du prochain Conseil intercommunal, qui est fixée au 23 juin 2021, à 19h00, à la Halle polyvalente de Cudrefin.

M. Thierry Schneiter regrette de ne pas pouvoir offrir une verrée mais les restrictions sanitaires ne le permettent toujours pas.

La parole n'étant plus demandée, les divers sont clos, M. Albert Gavillet lève la séance à 20h20.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal de l'arpeje

Le Président :



A. Gavillet

La Secrétaire :



G. Blum

Annexes :

- **Communication du Président du CODIR**
- **Rapport de gestion de l'ASIA**
- **Rapport de gestion de la CoGeF**
- **Rapport des finances de la CoGeF**